

Conférence téléphonique avec la Ministre responsable des Aînés et des Proches Aidants, Madame Marguerite Blais.¹

À la lumière de l'impact de la situation de crise sanitaire sur les aînés en Montérégie, les priorités suivantes ont été présentées à la Ministre comme pistes de solutions pour améliorer la situation générale des aînés à court terme :

- Améliorer le soutien aux organismes communautaires qui offrent des services aux aînés;
- Réinvestir dans les services de soutien à domicile pour que ce soit une vraie possibilité de rester chez soi;
- Améliorer l'accès à l'information et à la communication, assurer l'accès à internet haute vitesse partout sur le territoire. La crise sanitaire a mis en évidence l'importance de l'accès aux technologies de la communication pour contrer l'isolement.
- Prévoir des mesures pour compenser les augmentations des coûts de divers produits et services (frais COVID), comme par exemple, épicerie, coiffure, sans parler des frais de livraison que les aînés actifs confinés continuent à assumer. Ces augmentations risquent d'amener des aînés à se priver de services.

¹ À cette conférence téléphonique, coordonnée par la Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec, participaient aussi la sous-ministre adjointe, Madame Nathalie Rosebush, Madame Sabrina Marino, directrice du Secrétariat aux aînés ainsi que les présidences et coordinations des 18 tables régionales de concertation des aînés.